



# Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

## Directeur (trice) adjoint(e) des Etudes

### *Poste basé à Rennes*

#### 1) Etablissement

L'Ecole des hautes études en santé publique est l'Ecole de référence pour les cadres de la santé publique.

L'EHESP forme les cadres supérieurs de la fonction publique (Etat et hospitalière) et propose des spécialités de diplôme national de master, des diplômes de mastères spécialisés, des parcours de doctorat, ainsi qu'une offre très riche de formation tout au long de la vie. Véritable plateforme internationale pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'Ecole se structure autour de 4 départements intégrés dans un projet interdisciplinaire : méthodes quantitatives en santé publique / santé, environnement et travail / institut du management / sciences humaines et sociales. Grâce à ses unités de recherche labellisées, l'EHESP mène des travaux en partenariat avec de nombreux centres de recherche nationaux et internationaux.

L'EHESP, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, est membre du réseau des écoles de service public, de la Conférence des présidents d'universités et de la Conférence des grandes écoles. Grand établissement, l'EHESP est également membre des communautés d'universités et d'établissements Université Sorbonne Paris Cité et Université Bretagne Loire.

L'EHESP accueille 1 300 élèves, étudiants et doctorants (dont 650 diplômés chaque année) et compte 450 personnels dont 92 enseignants et enseignants-chercheurs. L'Ecole emploie 1 600 vacataires extérieurs. Son budget est de 58 millions d'euros.

**La Direction des études** : conformément à la décision prise par le Conseil d'administration de l'Ecole et aux orientations du Contrat d'objectifs et de performance pour la période 2014-2018 la direction des études est l'une des deux directions stratégiques de l'établissement.

Ses missions principales sont les suivantes :

- coordonner l'évolution de la politique de formation (initiale et tout au long de la vie) de l'Ecole et la définition des axes d'action avec les départements, les directions fonctionnelles et les services d'appui
- impulser la diffusion de l'innovation pédagogique dans les formations;
- favoriser l'articulation entre formation et recherche, en synergie avec la Direction de la recherche.

#### 2) Description de la fonction

Sous l'autorité de la Directrice des études, le (la) Directeur (trice) adjoint(e) des études est plus particulièrement chargé(e) des activités suivantes :

- Impulser et animer les échanges et les relations avec les représentations nationales des milieux professionnels impliqués dans nos formations statutaires ;
- Porter la stratégie de déploiement du système d'information de gestion de la scolarité et des enseignants (SISCOLE) et coordonner la mise en œuvre du plan de développement pluriannuel de du système d'information en lien avec la Direction des **S**ystèmes d'Information & des Télécommunications (DSIT) et les services d'appui ;
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de formation, pour tous les publics et pour tous types de formation (initiale, tout au long de la vie, fonction publique, diplômante, francophone et anglophone) en lien avec les instances (comité de direction, conseil des formations et conseil d'administration) dans le cadre du plan stratégique d'établissement ;

- Participer à la concertation annuelle avec les directeurs de département sur les objectifs de formation et les plans de charge des enseignants chercheurs ;
- Participer à l'animation du dialogue avec les représentants des étudiants et des élèves ;
- Contribuer à l'animation de la réflexion collective autour du partage d'expériences pédagogiques et des projets innovants au sein des formations ;
- Préparer les séances du comité pédagogique d'établissement, qui réunit régulièrement les responsables des formations et les services d'appui ;
- En son absence ou à sa demande représenter la directrice des études au comité de direction de l'établissement ; préparer avec la directrice des études et son président, le Conseil des formations de l'Ecole ;
- Participer, dans son domaine de compétence, à la mise en œuvre des projets menés au sein des 2 Communautés d'universités et d'établissements d'appartenance : Université Sorbonne Paris Cité et Université Bretagne Loire, ainsi que du projet d'Université de Rennes (UniR) ;
- Encadrer l'activité de l'équipe de la direction des études ;
- Favoriser l'interaction entre le Centre d'Appui à la Pédagogie (CApP) et toute la communauté pédagogique pour faciliter la diffusion de l'innovation et de la pédagogie active dans toutes les formations.
- Coordonner l'organisation des temps forts des formations statutaires et diplômantes (rentrée, remise des diplômes, etc.) en lien avec les services d'appui et les départements ;

### 3) **Connaissances et compétences requises**

- Expérience managériale significative et récente dans le système de santé (établissement sanitaire, médico-social, ARS ...) ;
- Excellente connaissance des institutions, des milieux professionnels, des métiers et des politiques nationales dans le domaine de la santé ;
- Expérience de la pédagogie et de l'enseignement ;
- Maîtrise de la conduite du changement et de la gestion de projet ;
- Qualités relationnelles et rédactionnelles, forte capacité d'écoute, animation d'équipe ;
- Maîtrise de l'anglais ;
- Poste basé à Rennes avec fréquents déplacements en France, notamment à Paris.

### 4) **Procédure et calendrier de recrutement**

Entretien à Rennes des candidats présélectionnés.

Poste à pourvoir au second trimestre 2019.

Les conditions de rémunération tiendront compte de l'expérience et du statut du (de la) candidat(e) retenu(e).

### 5) **Renseignements**

Renseignements : Direction des ressources humaines : 02 99 02 27 53

Lettre de motivation avec référence et C.V. détaillé à adresser à l'adresse suivante :

[ehesp-940048@cvmail.com](mailto:ehesp-940048@cvmail.com)

**Date limite d'envoi des candidatures : 7 février 2019**

-----